



VTT LOISIR MONTALBANAIS

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DE TOUT ADHERENT

(Annexe au bulletin d'adhésion)

Fédération française de cyclotourisme



À vélo, tout est plus beau !



VTT loisir montalbanais est un club de VTT pratiquant le VTT à dominante musculaire. VTT AE courtois et bienveillant accepté. Le cyclotourisme est une activité sportive de loisir et de plein air, touristique et culturelle, excluant la compétition : Allure cool, adaptée aux participants, dans un esprit « P+ » (Plaisir +)



Les randos organisées par le club sont sous la responsabilité d'un guide formé, seul habilité à diriger le groupe et prendre les décisions qui s'imposent pour préserver la sécurité du groupe



Tout adhérent doit être en possession d'une licence du club de l'année en cours pour participer aux randos organisées par le club



Chacun est responsable : d'une part du respect du Code de la route et d'autre part de la conformité au Code de la route, du bon état de fonctionnement et de sécurité de son VTT, ainsi que de ses accessoires participant à la sécurité (pneus, transmissions, suspensions, freins, vélo non débridé, casque, batterie le cas échéant, ...)



Restez derrière le guide responsable de la randonnée, en restant calme, courtois et bienveillant



Avoir une attitude collective : en se souciant de celui qui est derrière (notamment aux intersections pour signaler la bonne direction), en observant des pauses régulières, et toute autre attitude au bénéfice de la sécurité et de la cohésion du groupe



Contrôlez votre vitesse, ne pas dévaler à « tombeau ouvert » dans les passages sans visibilité et garder une distance de sécurité suffisante



Dans le cas de la possession de la trace GPS : Aider le guide dans l'évolution et la cohésion du groupe



Ne pas hésiter à rassurer, aider et conseiller les débutants



Admettre l'idée que le temps n'est pas une priorité (crevaison, erreur de guidage, difficulté de terrain, soucis physique)



Admettre que le parcours traverse très souvent des terres ou bois privés : Adopter une attitude discrète et respectueuse du bien d'autrui



Ne jamais jeter de débris sur les terrains empruntés. Les conserver jusqu'à la plus proche poubelle et faire preuve de civisme en ramassant éventuellement ceux qui traînent



Pas de surévaluation de ses capacités physiques en respectant les cotations de la rando proposée : vert, bleu, rouge, noir.



En cas de non-respect de cette chartre de bonne conduite, le(s) bureau(x) du club VTT loisir montalbanais et/ou de l'ASPTT Omnisport de Montauban sont les seuls habilités à statuer sur des sanctions à l'encontre d'un adhérent qui n'aurait pas respecté la présente chartre de bonne conduite et se réserve(nt) le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'adhérent (dans ce dernier cas, l'adhérent ne pourra pas prétendre au remboursement de sa licence)

A

Nom :

Prénom :

Lu et approuvé sans réserve, le

Signature :